

1705.—Nous voyons au reste, par un écrit de M. le V. G. DE BELMONT du 27 décembre 1705, que la chapelle de St.-Lambert avait été "ruinée" avant cette époque. Il ordonne par ce même écrit : "que les ornemens, linges et meubles de la dite chapelle seront remis au curé de la Prairie, pour être par lui rendus à la dite chapelle de St. Lambert, lorsqu'elle sera rebâtie." M. J. GASCHIER, curé, dit, dans un autre écrit, (sans date,) "avoir reçu les dits ornemens, etc., avec 12 fr ; et que la cloche alors dans le clocher de l'église de la Prairie, appartient à la chapelle de St.-Lambert".

C'est le dernier mot que l'on ait sur cette chapelle. (1850.—J. V.)

Les notes ci-dessus et son respect pour les glorieuses traditions de nos ancêtres ont inspiré à M. I. GRAVEL, archiprêtre, curé actuel de la Prairie, la bonne pensée de faire des recherches sur l'ancien site de la *Chapelle de St. Lambert*, et nous sommes heureux de pouvoir dire que ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. La terre sur laquelle s'élevait le *pieux monument*, dédié à la Ste. Vierge sous le vocable de son *Immaculée Conception*, est maintenant la propriété de dame veuve RAPHAEL PERRAS.

Déjà une belle CROIX, due à la libéralité des citoyens des environs, indique, depuis 3 ans, aux regards des passants, le local jadis occupé par le si modeste—*logis de pieux en coulisse de 25 x 20 pieds, couvert de paille*, qui servit pendant près de 30 ans, aux exercices du culte divin. Cette croix a été plantée et bénite par M. Gravel le 22 octobre 1854, et Mgr. de Montréal a bien voulu y attacher des indulgences en faveur de tous ceux qui, de près ou de loin, la salueront avec respect.

Honneur !.... trois fois honneur au respectable curé et à tels de ses paroissiens qui ont ainsi fait revivre un précieux souvenir de la foi et de la piété des pionniers de la civilisation dans notre *beau Canada* ! C'est un bel exemple à suivre, pour ceux qui ont à immortaliser de semblables souvenirs. (25 mai 1857.—J. V.)